



Viti-viniculture, oenologie **Certificat de Qualification Professionnel (C. Q. P.)  
Ouvrier Qualifié de l'Exploitation Viticole**

**Description**

*Certificat de Qualification Professionnel (C. Q. P.) – niveau 3*

Le CQP est un titre professionnel, créé pour répondre aux besoins de la branche professionnelle agricole - filière vitivinicole.

Tous les publics de plus de 18 ans sont concernés : salarié(e) souhaitant se professionnaliser, demandeur(se)s d'emploi (ex dans le cadre d'une recherche d'un premier emploi ou d'une reconversion professionnelle), saisonnier(e)s.

Le candidat doit détenir le Certificat individuel pour l'activité «utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques» dans la catégorie «opérateur en exploitation agricole».

Il vise à former des employés polyvalents d'exploitation viticole: travaux manuels en vignoble mais aussi travaux de l'exploitation ou du chai, selon l'organisation du domaine viticole.

Il est centré sur la pratique professionnelle tout en apportant savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

Le CQP peut être obtenu par le suivi de la formation, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, ou, selon l'expérience du candidat, par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) .

**Compétences visées:**

- Préparer, atteler et régler les outils de travail
- Préparer et entretenir les sols en respectant la sécurité et l'environnement
- Travailler sur l'équilibre et l'orientation du cep et intervenir sur la croissance de la végétation
- Appliquer la fertilisation et le désherbage chimique en respectant l'environnement, les précautions d'emploi et les consignes de sécurité
- Appliquer les traitements phytopharmaceutiques sur consignes du responsable et en respectant l'environnement, les précautions d'emploi et les consignes de sécurité
- Préparer et entretenir le matériel
- Conduire le matériel viticole

**Débouchés Métiers**

Les évolutions sectorielles attestent des besoins en compétences et des qualifications chez les professionnels de la filière: développement de machines de plus en plus complexes, développement des pratiques alternatives (bio, biodynamie), intégration des préoccupations environnementales.

Ex:

Ouvrier viticole, Tractoriste, Ouvrier viticole tractoriste, Ouvrier viticole polyvalent

Une évolution est possible vers un emploi d'ouvrier(ère) hautement qualifié(e) ou de second(e) d'exploitation.

**Poursuites d'études**

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité):

Pour acquérir des compétences supplémentaires :

**Voies d'accès au sein du réseau Réana**

Formation initiale scolaire	
Formation par Apprentissage	
Formation continue pour adultes	X

**Lieux de la formation**

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adultes
		CFPPA de la Charente CFPPA Saintes CFPPA Dordogne CFPPA Gironde (33) CFPPA du lot et Garonne CFPPA des Pyrénées Atlantiques